



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/745
17 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

Quarante-quatrième session
Point 75 de l'ordre du jour

NOV 2 1989

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE **UNISA COLLECTION**

Lettre datée du 16 novembre 1989, adressée au Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que vous avez adressée en date du 19 septembre 1989 au Président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale concernant la demande d'admission de la Malaisie au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La demande de votre gouvernement a été examinée dans le cadre des consultations du Groupe de travail de la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace. De l'avis général, une étude plus approfondie de la question est nécessaire en raison des critères habituellement appliqués quant à la composition du Comité pour assurer une répartition géographiquement équilibrée; la demande de la Malaisie pourrait donc être réexaminée à la prochaine session du Comité. Lors de l'examen de la demande, il a été pris acte de l'importance qu'attache la Malaisie à l'évolution de la situation en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'espace et les technologies connexes, ainsi qu'aux travaux du Comité.

(Signé) Joseph N. GARBA
